

Evaluation de nos formations

Les formations de l'APSAC sont des formations de courte durée, qui s'adressent à un public particulier que sont les élus du personnel et les représentants de salariés. Dans cette optique, nous avons fait le choix de ne pas reproduire d'évaluations « scolaires » de nos formations, qui seraient inadaptées à notre public et à nos formations.

Notre choix s'est plutôt porté sur un système d'auto-évaluation de nos stagiaires en 3 étapes favorisant des temps d'échanges et de pratique avec le plus d'interactivité possible.

La première étape avant la formation, la deuxième à la fin de la formation et la troisième à froid, deux mois après la formation.

Afin de permettre cette auto-évaluation, nos formations comportent des temps de questionnaire collectifs et individuels visant à l'acquisition des connaissances par les stagiaires, des temps d'études de cas pratiques ou de mises en situation visant les capacités de nos stagiaires à mettre en œuvre ou appliquer des connaissances.

La phase d'auto-évaluation finale en fin de formation et deux mois après le terme de la formation, permettent également de recueillir l'impact de la formation sur leurs missions d'élus du personnel ou de représentants des salariés avec, le cas échéant, la possibilité de voir la montée en compétence par rapport au positionnement sur le questionnaire préalable.

D'un point de vue opérationnel, le questionnaire avant formation est rempli par les stagiaires le 1^{er} jour avant le commencement de la formation sous la responsabilité de l'équipe pédagogique en charge de la formation.

L'évaluation effectuée à la fin de la formation est fournie par l'APSAC à notre formateur qui se charge de la faire remplir par les stagiaires avant de la recueillir et de nous la retourner.

L'évaluation à froid est, quant à elle envoyée par mail au stagiaire par notre équipe administrative.

C'est également à nos équipes administratives et pédagogiques qu'il incombe l'évaluation des questionnaires d'évaluation et la publication d'indicateurs de suivis des résultats.

Dans ce cadre, alors que les stagiaires sont invités à nous donner une note sur 4, toutes notes de 2 ou moins qui seraient constatées lors de l'évaluation des questionnaires devra faire l'objet d'une communication au référent pédagogique et à notre administrateur délégué en charge du développement de l'APSAC. Ces questions sont abordées à l'occasion de nos réunions d'équipe.

Le cas échéant, le référent pédagogique se chargera de contacter la personne à l'origine de la note inférieure ou égale à deux afin de recueillir de plus amples informations sur ce qui a motivé cette note et dégager des pistes d'améliorations.

Les réunions d'équipe pourront également être un lieu d'échange sur les évaluations des dernières formations.